



# GS 32H

Le 5 juillet 2019

## Données du GS 32H

Le contexte est connu de tous : les effectifs sont contraints. Déjà le 28 juin lors d'une réunion, la DO présentait ses arguments pour **justifier ses objectifs de gestion** et annonçait qu'elle s'y tiendrait. Ces objectifs de gestion devant par la suite servir de base pour la définition de nouveaux BO, charge aux organismes de prouver qu'ils ont besoin de plus d'effectifs pour gérer nominalement le trafic...

En début de GS, SDRH annonce que l'affectation de quelques-uns des **6 recrutements RUE** (détenteurs d'une licence européenne) annoncés par le DGAC dans son courrier à l'intersyndicale sera possible.

Une nouvelle fois, l'UNSA-ICNA a demandé que la règle de compensation des **experts opérationnels** dans les BO soit clairement énoncée. Travaillant sur des projets de portée nationale, ceux-ci seront compensés comme ça pouvait déjà être le cas pour des détachements sur des projets du même type.

Alors que tout le monde dénonçait ces objectifs de gestion appliqués strictement, SDRH a annoncé que pour certains centres elle regarderait désormais **les départs à 5 ans** pour lisser les affectations et ne pas trop fragiliser les effectifs qualifiés. En contrepartie, les **suralimentations disparaissent de manière unilatérale**.

La DO aurait-elle vu trop juste dans le dimensionnement des effectifs? Peut-on considérer que cette méthode prend en compte le turn-over parfois plus important et les cycles d'arrivées et de départs ? Les données n'ayant pas été communiquées et l'application de cette méthode ne semblant pas être faite pour tous les organismes, la DO devra revoir sa copie pour le prochain GS et l'appliquer uniformément.

	AVE	RUE/EP/SP	ENAC
<b>Outre Mer</b>			
Saint-Pierre et M	0	0	0
Nouméa	2	0	0
Tahiti	2	0	0
PAP	3	0	0
FDF	3	0	0
Cayenne	1	1	1
Saint-Denis	2 <sup>1</sup>	0	0
<b>SNA Centre Est</b>			
Lyon	3	0	0
Clermont	0	0	0
Chambéry	1 <sup>2</sup>	0	0
<b>SNA Nord</b>			
Lille	0	0	0
Beauvais <sup>3</sup>	0	0	0
Rouen <sup>3</sup>	0	0	0
<b>SNA Nord Est</b>			
Bâle	3	0	0
Strasbourg	3 <sup>4</sup>	0	0
MNL <sup>3</sup>	1	0	0
Saint-Yan	1 <sup>3</sup>	0	0
<b>SNA Ouest</b>			
Nantes	2	0	0
Rennes	1	0	0
Deauville	0	0	0
Brest	0	0	0
<b>SNA Région Parisienne</b>			
Melun <sup>3</sup>	2	0	0
Le Bourget	0	0	0
Pontoise <sup>3</sup>	2	0	0
<b>SNA Sud</b>			
Toulouse	1	0	0
Limoges	0	0	0
<b>SNA Sud Est</b>			
Nice	0	0	0
Ajaccio	0	0	0
Bastia	2	0	0
<b>SNA Sud Ouest</b>			
Bordeaux	0	0	0
Pyrénées	0	0	0
Poitiers	1	0	0
Biarritz	2 <sup>5</sup>	0	0
La Rochelle <sup>3</sup>	0	0	0
<b>SNA Sud Sud-Est</b>			
Marseille	0	0	0
Montpellier	0	0	0

<sup>1</sup> Alors que la DO prévoit une reprise rapide de l'approche de Dzaoudzi par Saint Denis, elle tergiverse et souhaitait appliquer son objectif de gestion sans la reprise pour réalimenter le BO plus tard. La décision de valider les 2 AVE sera prise après des discussions en CT DO validant ou pas le principe de la reprise.

<sup>2</sup> L'AVE de Chambéry en vacance éventuelle dépendra du maintien d'aptitude médicale d'un PC.

<sup>3</sup> Dans sa gestion des effectifs, la DO prévoit des centres qui pourront recevoir de manière préférentielle des arrêts de formation à la place d'AVE (Rouen, La Rochelle) ou pour renforcer l'effectif (Melun, Beauvais, Pontoise)

<sup>4</sup> A Strasbourg, en fonction des profils des candidats, un des 3 AVE pourra être remplacé par un candidat RUE.

<sup>5</sup> Pour Saint Yan, un recrutement RUE pourra remplacer l'AVE si un profil correspond.

<sup>6</sup> SDRH prévoit qu'un agent de Rodez postule à Biarritz, ce qui avec les 2 AVE ouverts permettrait une alimentation de 3.